



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Calvados

Vrai ou faux ?

L'insuffisance
cardiaque se
diagnostique grâce
à un bilan médical.

Vrai

Un bilan médical réalisé par un médecin permet de confirmer, ou non, une insuffisance cardiaque, d'en évaluer la gravité et d'en rechercher la cause. Ce bilan complet, sanguin et cardiaque, est composé d'analyses de sang, d'une radiographie, d'un électrocardiogramme et d'une échocardiographie. Un scanner et une IRM peuvent être demandés en complément.

Tout savoir sur l'insuffisance cardiaque

